

Bruants

Souvent perchés bien en évidence, les bruants émettent un chant qui se compose généralement d'une strophe brève, simple mais caractéristique et répétée inlassablement. Un chant qui, selon les auteurs de L'Étymologie des noms d'oiseaux, leur a valu leur nom, qui est le participe présent substantivé de « bruire » et a donné anciennement en français bruyan (1370) ou breant (1564).

Les bruants constituent un large groupe de passereaux, comprenant deux familles (Emberizidés et Calcariidés) et plus de 300 espèces réparties à travers le monde. Ce sont des oiseaux de la taille du moineau, au régime alimentaire essentiellement granivore, dotés d'un bec assez court, conique et puissant. En France, vingt de ces espèces sont susceptibles d'être observées, parmi lesquelles onze l'ont été en Poitou-Charentes.

Le privilège du zizi

Sur les cinq espèces de bruants qui nichent en Poitou-Charentes, seul le Bruant zizi, largement réparti et abondant, paraît se maintenir, voire être en augmentation, tant au niveau national que régional. En revanche, le Bruant jaune, le Bruant des roseaux, le Bruant proyer

et le Bruant ortolan présentent un statut de conservation défavorable. Les principales menaces pour ces oiseaux sont le changement climatique, la perte d'habitats favorables pour la nidification et la raréfaction des ressources alimentaires. L'agrandissement des parcelles agricoles et l'arrachage des haies réduisent tout particulièrement les zones d'alimentation aux marges des champs (bandes herbeuses, talus, fossés), les zones de nidification, ainsi que les postes de chants.

L'analyse des tendances d'évolution des espèces communes en France, à partir des données du programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs),

▼ Le statut du Bruant jaune, considéré comme « vulnérable », est symptomatique de la régression des espèces inféodées aux milieux agricoles.

explique en partie la situation favorable du Bruant zizi. De manière générale, en France, les espèces à répartition septentrionale et les espèces spécialistes sont plus en déclin que les espèces méridionales et les espèces généralistes. Ces dynamiques contrastées sont particulièrement bien illustrées par les bruants. Les Bruants des roseaux, proyer et ortolan sont des espèces spécialistes des zones humides pour la première et des milieux agricoles ouverts pour les deux autres. Le Bruant jaune, un des symboles de la régression des espèces inféodées aux milieux agricoles, présente quant à lui une distribution plutôt septentrionale en France. Ces oiseaux se placent donc tous les quatre dans la liste des espèces dont la tendance des effectifs est à la baisse.

À titre d'exemple, les effectifs de Bruant jaune et de Bruant des roseaux en période de nidification sont en net déclin en Poitou-Charentes, avec respectivement moins 70 % et moins 90 % entre 1999 et 2009. *A contrario*, le Bruant zizi, qui est plutôt généraliste et présente une répartition méridionale maintient ses effectifs. Ainsi, le changement climatique aurait un effet bénéfique sur le succès reproducteur de cette espèce qui semble parvenir à s'adapter malgré cette menace.

Une complémentarité exemplaire

À l'heure actuelle, le Bruant zizi et le Bruant jaune sont encore nicheurs sur la quasi-totalité de la région Poitou-Charentes où ils affectionnent les paysages à végétation clairsemée, pourvus d'arbres, de haies et de buissons. Le Bruant jaune, bien que caractéristique des milieux agricoles peu intensifs, fréquente plus volontiers que le Bruant zizi les lisières ou les coupes forestières. La complémentarité des espèces nicheuses de cette famille dans leur répartition géographique est exemplaire dans la région puisque les zones défavorables aux Bruants jaune et zizi sont principalement les plaines agricoles intensives, tristement ouvertes et sans arbres, où parviennent à subsister les Bruants proyer et ortolan, ainsi que les marais littoraux de la Charente-Maritime, où l'on a le plus de chances de rencontrer le Bruant des roseaux en période de reproduction.

L'aire de répartition du Bruant des roseaux s'est restreinte du fait de la forte pression sur son habitat de reproduction. À l'heure actuelle, le drainage des zones humides, associé à l'impact du ragondin sur les roselières subsistantes, reste un phénomène très préoccupant. En 2009, sa population régionale nicheuse était estimée entre 120 et 350 couples. Même si ses capacités d'adaptation à des milieux de substitution, comme le colza, ont permis sa progression dans les régions Bretagne, Centre ou Aquitaine, son déclin persiste en Poitou-Charentes. Dans la Vienne, la dernière attestation d'un bastion



Photo Fabrice Conort

▲ Le zizi est le bruant le mieux représenté en Poitou-Charentes.

▼ Ce mâle solitaire fait oublier que parfois, les Bruants des roseaux se regroupent pour former des dortoirs hivernaux importants.



Photo Alain Balthazard

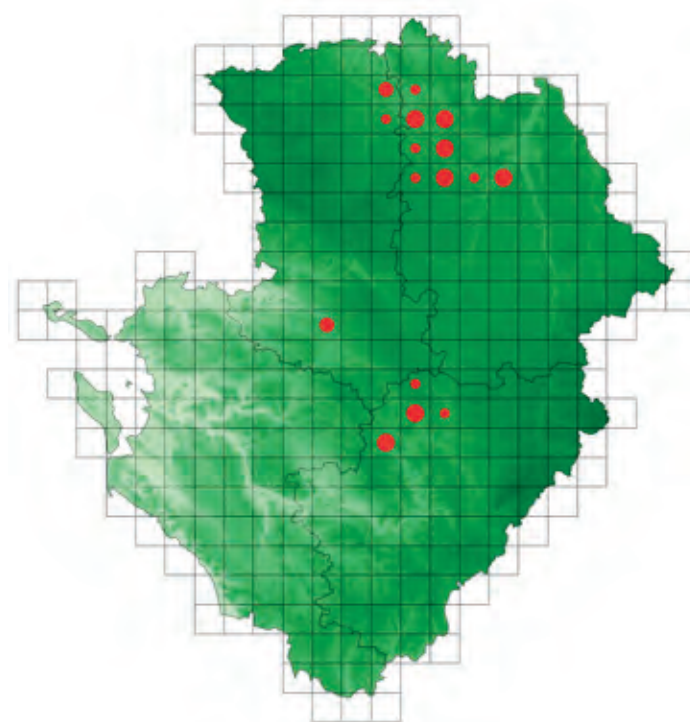




Photo Patrice Ouvrard

▲ Le mâle du Bruant proyer, ici sur son poste de chant, présente la même coloration terne que la femelle.

▼ Répartition du Bruant ortolan (enquête atlas 2005-2009).



important de nidification du Bruant des roseaux remonte à 1985, avec 17 couples nicheurs sur la réserve naturelle du Pinail. Dans les Deux-Sèvres, sa nidification est de plus en plus rare sur les étangs du nord malgré la présence de milieux favorables, alors que de rares indices sont notés dans les prairies alluviales de la Sèvre nantaise. En migration et durant l'hiver, l'espèce peut être observée loin des zones humides. Elle fréquente alors les jachères, les friches, les zones pâturées et même les plaines cultivées un peu partout dans la région. À cette époque, le Bruant des roseaux peut former des dortoirs parfois importants dans les roselières, comme ce rassemblement de plus de 200 individus noté à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) en janvier 2012, 2013 et 2014, dans lequel un oiseau bagué en Suède a été contrôlé cette dernière année.

Le Bruant proyer, lui, occupe principalement les prairies, les plaines céréalières et les friches du Poitou-Charentes. On assiste à sa raréfaction dans toute l'Europe occidentale et centrale depuis les années 1960. Les plus grandes densités de Bruant proyer s'observaient dans les prairies de fauche, en zone sèche, en zone alluviale ou en marais. Particulièrement sensible au développement de la culture du maïs, au fauchage précoce et au labourage rapide après moissons (le stade chaume est presque inexistant de nos jours), il est aujourd'hui considéré comme un bio-indicateur de l'état des paysages agricoles. Lui aussi peut parfois constituer des groupes hivernaux importants, tel ce dortoir de plus de 300 individus à Villiers-en-Bois (Deux-Sèvres) en décembre 2011.

L'ortolan, un bruant devenu rare

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tous les auteurs s'accordent à dire que le Bruant ortolan est une espèce commune en France. Actuellement, il ne reste que quelques populations plus ou moins isolées comme au nord-est du Poitou-Charentes ainsi qu'en Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre et Pays de la Loire.

En Poitou-Charentes, deux noyaux subsistent et semblent stables depuis dix ans. L'un se situe dans la plaine du Neuvillois-Mirebalais, dans la Vienne, l'autre dans celle de Villefagnan, en Charente. Quelques couples sont par ailleurs cantonnés dans les Deux-Sèvres sur des secteurs adjacents à ces deux noyaux. Bien que l'espèce soit largement répartie en Europe, atteignant même ponctuellement le cercle polaire arctique, les Bruants ortolans nicheurs du Poitou-Charentes sont les plus septentrionaux de France.

Il faut attendre les premiers jours d'avril pour observer l'ortolan. En Charente, les vignerons d'autrefois surveillaient alors l'arrivée du *binetu*, surnom évoquant son chant, *binn-binn-binn-tu*, qui rappelait le

Le braconnage du Bruant ortolan

Tristement célèbre pour sa prétendue valeur gustative, le Bruant ortolan fait encore l'objet d'une chasse dite « traditionnelle » autrefois très répandue. En 1806, le Deux-Sévrien Guillemeau précise que « la chasse s'en fait au mois de floréal (mai) et de vendémiaire (septembre) » et qu'il « se prend avec les nappes à Alouettes, et se tue à coup de fusil ». Bien que protégé et en danger d'extinction, l'ortolan continue, grâce à une « tolérance préfectorale », à être braconné dans le sud-ouest de la France depuis dix ans.

Les oiseaux sont attirés par le truchement de congénères captifs et, plus récemment, par l'émission de chants enregistrés, sur des sites agrainés où ils sont piégés. Cette méthode n'étant pas sélective, de nombreuses autres espèces comme le Pinson des arbres ou le Chardonneret élégant pâtissent également de ce braconnage. Si les populations nicheuses de nombreux pays européens sont aujourd'hui mieux connues, la migration en tant que telle, ainsi que l'aire

d'hivernage africaine du Bruant ortolan, gardent encore beaucoup de mystère, les rares reprises d'oiseaux bagués transmises au CRBPO (Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux), à peine une vingtaine en quarante ans, n'apportant que très peu d'enseignements.

▼ Le Bruant ortolan ne se reproduit plus que dans la plaine du Neuvillois-Mirebalais, dans la Vienne, et dans celle de Villefagnan, en Charente.

Photo Aurélien Audevard





Photo Julien Gonin

travail de saison. Ce bruant a une préférence pour les zones de plaine aux sols secs ponctués d'arbres isolés. L'agriculture d'antan lui a fourni de grandes surfaces d'habitats favorables : vignes traditionnelles souvent plantées de fruitiers (pêchers, amandiers...), assolements diversifiés, présence de nombreux arbres isolés (noyers pour la plupart), jachères, parcours à moutons, pelouses sèches avec genévriers épars. Les vignes actuelles, sans arbres et régulièrement traitées avec des pesticides, sont devenues pour la plupart des milieux stériles. Comme pour le Bruant proyer, l'effondrement des effectifs de l'ortolan a été accéléré par la diminution, puis l'abandon des « jachères institutionnelles », zones d'alimentation importantes pour bon nombre d'espèces dans les plaines cultivées.

▼ Parfois, comme durant l'hiver 2010-2011, des bandes de Bruants lapons sont observées sur les côtes charentaises.

Photo Nidal Issa



▲ Le Bruant des neiges, qui niche dans l'extrême nord de l'Europe, est un visiteur hivernal régulier du littoral de Charente-Maritime.

Une forte contraction de l'aire de répartition de l'espèce a été constatée dans la Vienne entre 1992 et 1999, elle est maintenant concentrée sur des secteurs où les pratiques culturales restent variées avec un parcellaire réduit. Seul le maintien de ces milieux, préservant les ressources en insectes nécessaires à l'alimentation des jeunes, permet une relative stabilité de la population du Poitou-Charentes, mais cette concentration des effectifs sur quelques secteurs favorables morcelés fragilise considérablement l'avenir de l'ortolan.

Visiteurs hivernaux

C'est en hiver que six autres espèces de bruants peuvent être rencontrées en Poitou-Charentes.

Représentants des Calcariidés, le Bruant des neiges et le plus rare Bruant lapon, ont une répartition circumpolaire à travers l'hémisphère nord pendant la saison de reproduction. Seuls ou en petits groupes et poussés par le froid, des individus peuvent cependant nous arriver durant l'hiver, principalement sur le littoral. En effet, bien que mentionnées à dix reprises dans les Deux-Sèvres entre 1974 et 2003, les observations de Bruant des neiges restent peu communes dans les trois départements continentaux du Poitou-Charentes. En revanche, elles sont annuelles en Charente-Maritime et le plus souvent restreintes au trait de côte. L'hivernage est aussi régulier sur les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix que sur le continent, comme sur les dunes de Bonne Anse ou de la Tremblade.

Les incursions du Bruant lapon sont plus rares et moins régulières. Les effectifs varient selon les hivers mais restent en général faibles, la région Poitou-Charentes étant située à la limite méridionale de l'aire d'hivernage. Un afflux particulièrement notable a été constaté

Un cardinal américain sur Oléron

Du 10 au 31 décembre 2006, un Cardinal à poitrine rose a été observé sur une mangeoire d'un jardin de la Brée, sur l'île d'Oléron. Cet individu, appartenant à une espèce qui niche dans le quart nord-est des États-Unis et au Canada et qui hiverne en Amérique centrale et dans le nord-ouest de l'Amérique du Sud, a très probablement été emporté par une dépression transatlantique lors de sa migration postnuptiale. Une telle observation est exceptionnelle en Europe et il s'agit de la deuxième mention de l'espèce en France.



Photo Patrice Mariolan

▲ Les apparitions du magnifique Bruant mélanocéphale restent exceptionnelles en Poitou-Charentes.

en Europe de l'Ouest à l'automne 2010, période durant laquelle un groupe de 23 individus a été observé sur l'île d'Oléron.

Le Bruant nain et le Bruant rustique, qui nichent au nord-est de l'Europe pour les plus proches et hivernent habituellement en Asie du Sud-Est, font l'objet de quelques rares observations à l'occasion du passage migratoire d'automne. Dans bien des cas, l'apparition de ces espèces est directement liée aux conditions météorologiques, des individus étant alors poussés par les puissants anticyclones sibériens automnaux.

On notera deux observations de Bruant nain dans les Deux-Sèvres, probablement le même individu, en février et en mars 1980, à l'étang de Juigny (Mauzé-Thouarsais), alors que l'espèce a été mentionnée plusieurs fois en Charente-Maritime : en mars 1973 à Chaillevette, en janvier 1979 à Saint-Ciers-du-Taillon, en novembre 1983 à Bercloux, en décembre 1999 à Berneuil ainsi qu'un cas exceptionnel d'hivernage complet, du 27 janvier au 7 mars 2011, sur la dune de Saint-Froult, près de la réserve naturelle de Moëze-Oléron.

Le Bruant rustique n'a été mentionné qu'une seule fois dans la région, en octobre 1982 sur l'île de Ré.

Enfin, le Bruant fou et le Bruant mélanocéphale sont deux espèces qui nichent en France, mais pas en Poitou-Charentes. Le premier occupe tous les massifs montagneux (Pyrénées, Alpes et massifs provençaux, Massif central, Jura et Vosges). Bien qu'il n'effectue habituellement que des déplacements hivernaux de faible amplitude, pour fuir le froid d'altitude, c'est à cette époque qu'on peut observer quelques rares incursions de l'espèce

dans les quatre départements picto-charentais. Rien n'atteste cependant l'origine de ces oiseaux, largement répartis sur le pourtour méditerranéen. Mauduyt, en 1840, indique que le Bruant fou « ne se montre qu'accidentellement dans le département [de la Vienne] ». Les données régionales récentes ne concernent généralement que quelques individus.

Le Bruant mélanocéphale, installé depuis peu dans le sud-est de la France, reste un nicheur rare. Migrateur, il hiverne principalement en Inde. C'est surtout lors de son retour printanier, en mai et juin, orienté vers le nord-ouest, qu'il peut atteindre accidentellement le Poitou-Charentes. Il a ainsi été observé à deux reprises en Charente-Maritime : en mai 1998 à Saint-Clément-des-Baleines et en août 2002 à Arces-sur-Gironde.